



Achat de voiture dans la famille souci de frais

Par **bulle84**, le **10/12/2007** à **13:21**

Bonjour je fais appel à vous car je ne sais vers qui me tourner pour avoir une réponse claire et sûre.
Je suis étudiante et en juillet dernier un automobiliste m'est rentré dedans et ma voiture a été déclarée épave. Suite à cela j'avais besoin d'une voiture pour aller travailler donc ma soeur alors en Espagne et désireuse de la vendre m'a permis d'utiliser la sienne.
Mais elle avait accumulé un certain nombre de contraventions et je voulais qu'elle les règle avant d'acquérir officiellement le véhicule. Le prix a été fixé à 1200euros. Je lui ai donné 700euros les 500 restant je devais les donner à ma mère pour qu'elle règle les contraventions. Aussi alors que j'utilisais la voiture de ma soeur j'ai cassé le rétroviseur gauche et le CT n'a donc pu être effectué avant son départ. J'ai fait réparer le rétro et le lendemain l'embrayage a lâché soudainement sans aucun signe annonciateur. Aussi il y avait un garage à 50m donc je lui ai confié le véhicule.
Cette réparation m'a coûté 484,99euros ce qui a amoindri considérablement mon budget d'étudiante. J'en ai fait part à ma soeur qui m'a dit qu'elle me paierait la moitié de cette réparation. Maintenant elle me réclame les 500euros pour régler ses amendes afin de conclure la vente du véhicule. Mais elle refuse de me régler la moitié de l'embrayage comme elle s'était engagée à le faire.
A ma connaissance le vendeur est responsable pendant 3mois de la bonne fonctionnalité de la voiture. Cette histoire nous brouille et ça m'énerve quelque peu de payer 1700euros au lieu de 1200 (je comprends ici la réparation de l'embrayage).
Elle n'utilisait plus la voiture depuis juin mais je ne pense pas que l'embrayage s'use tout à coup entre juillet et novembre, pile la période où j'utilisais son véhicule. Je suis convaincue que si le CT avait été effectué, l'usure de l'embrayage aurait été détectée.
Qui est en tort selon vous? Je ne roule pas sur l'or et cette histoire nous brouille ce qui m'énerve deux fois plus. Qui doit payer quoi?
Je vous remercie pour votre aide et m'excuse pour mes longueurs.
Merci